



RÉFÉRENCE

Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC)

Face à la nature et à l'étendue du risque causé à la biodiversité par le commerce illégal d'espèces sauvages, il est désormais reconnu que les services de lutte contre la fraude doivent prendre des mesures mieux organisées et plus élaborées pour s'attaquer au problème.

L'ICCWC a été créé fin 2010 par cinq organisations internationales qui ont uni leurs forces dans l'objectif commun de fournir un appui coordonné aux agences nationales de lutte contre la fraude à l'égard des espèces sauvages ainsi qu'aux réseaux régionaux et sous-régionaux qui oeuvrent chaque jour pour la défense des ressources naturelles.

Le Consortium regroupe le Secrétariat de la CITES, l'OIPC-INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes. Il est présidé par le Secrétariat de la CITES.

L'ICCWC a pour mission de faire en sorte que les auteurs de graves délits contre des espèces sauvages soient confrontés à une riposte beaucoup plus vaste et mieux coordonnée, sachant que dans l'état actuel des choses, le risque qu'ils soient repérés et sanctionnés est beaucoup trop faible.

L'ICCWC vise aussi à déployer des techniques et technologies modernes, qui sont appliquées dans différents domaines pour faire barrage à la criminalité liée aux espèces sauvages : livraisons contrôlées et criminalistique des espèces sauvages, par exemple. Elle envisage également des mesures à l'égard de la coopération internationale, du blanchiment de fonds et de la corruption.

Chacune des organisations partenaires de l'ICCWC, forte de compétences qui lui sont propres, apporte sa pierre au Consortium.

Contact

Juan Carlos Vasquez
Chargé de la communication et de la sensibilisation
Secrétariat de la CITES (**Président de l'ICCWC**)
Genève, Suisse

Courriel : juan.vasquez@cites.org
Tél. : +41 795 52 27 32 (mobile)